



Centres régionaux
d'accueil, soutien et
orientation pour
personnes
toxicodépendantes
et leurs proches

Morges - Nyon

Rapport d'activité 2017

Mai 2018

Table des matières

	Page
1. Résumé du rapport d'activité 2017	1
2. Introduction	2
3. Comité	2
4. Personnel et intervenants divers	3
5. Liens avec le réseau "addictions"	4
6. Rencontres interinstitutionnelles	5
7. Collaborations interinstitutionnelles	6
8. Fréquentation des centres	7
9. Prestations	8
9.1 Accueil	
9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
9.3 Prestations médicales et remise de médication	
9.4 Soins de base	
9.5 Soins infirmiers	
9.6 Approche corporelle	
9.7 Prestations de réduction des risques	
9.8 Prestations socio-éducatives	
9.9 Prestations socio-administratives	
9.10 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
9.11 Action de prévention	
10. Usagers	14
10.1 Provenance	
10.2 Motifs des "nouvelles demandes"	
10.3 Profil des usagers	
11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours	20
12. Perspectives 2018	20
13. Conclusion	21

1. Résumé du rapport d'activité 2017

Entrée de Secours (EdS) répond aux besoins de soutien médico-psycho-sociaux des personnes toxicodépendantes de l'Ouest vaudois. L'institution a ouvert un centre d'accueil ambulatoire à Morges en 1997 et à Nyon en fin d'année 2015. Elle propose une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives à des personnes qui ont, ou qui ont eu, une dépendance aux produits psychotropes, ainsi qu'un soutien aux familles et proches. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.

Entrée de Secours travaille en partenariat avec le Secteur Psychiatrique Ouest, avec notamment des consultations psychiatriques dans les centres d'EdS par le médecin de son Pôle addictologique. EdS collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, et met à leur disposition ses compétences en matière de toxicodépendance. Entrée de Secours est aussi le centre d'évaluation et d'indication pour l'Ouest du canton pour les personnes dépendantes ayant un projet de séjour en institution résidentielle.

EdS a fourni en 2017 des prestations à 45 usagers par jour en moyenne. Sur une année, ce sont plus de 350 personnes qui ont bénéficié de ses services.

Les motifs principaux ayant amené à solliciter EdS sont des demandes :

- d'évaluation/bilan/orientation vers une institution résidentielle,*
- d'entretiens de soutien psychologique individuel et/ou de famille,*
- de traitement médical et/ou de remise de médication,*
- de soutien administratif.*

La moyenne d'âge de nos usagers a très fortement augmenté en 2017, dépassant maintenant les 40 ans.

Entrée de Secours est de plus en plus sollicitée par des personnes dont le problème de consommation majeur est l'alcool.

L'insertion professionnelle des personnes qui sollicitent EdS est souvent très mauvaise. En 2017 à Morges, la moitié des nouveaux usagers est sans emploi ; quatre sur cinq à Nyon.

Par contre, la part des nouveaux usagers sans domicile fixe a chuté. Dans les deux centres, il n'y a eu qu'un sur cinq sans logement.

2. Introduction

EdS fournit des prestations de traitement et de thérapie à bas seuil d'accessibilité, de prévention et promotion de la santé, de réduction des risques ainsi que d'accompagnement et d'orientation aux personnes de l'Ouest vaudois touchées par des problèmes de dépendances et à leurs proches. D'autre part, centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS offre un soutien aux prestataires du réseau socio-sanitaire pour la gestion des problèmes associés à la dépendance.

Cette année, l'association a fêté les 20 ans d'existence de son centre morgien. Depuis fin 2015, l'ouverture d'un centre à Nyon, dans le cadre d'un projet de renforcement du dispositif addictologique de l'Ouest vaudois en collaboration avec le Secteur Psychiatrique Ouest, permet d'offrir des prestations de proximité aux habitants du district.

Les équipes des deux centres travaillent en étroite collaboration. Leur fonctionnement, leurs règles et leurs prestations sont identiques. Elles conservent cependant une certaine marge de manoeuvre pour développer des actions spécifiques en fonction des opportunités et des particularités régionales.

3. Comité

Le comité de l'association n'a pas connu de changement en 2017.

Il est composé de :

Co-présidents	Forel	Patrick	Médecin
	Féret	Rachèle	Directrice d'une structure sociale
Membres	Avigdor	Luc	Médecin
	Labhard	Katyla	Secrétaire municipale
	Perrin	Yves	Pharmacien
	Roulet	François	Journaliste
	Aubert	Rachel	Municipale
Secrétaire	Vergères	Patricia	<i>voix consultative</i>
	Perrinjaquet	François	<i>voix consultative</i>

4. Personnel et intervenants divers

Personnel socio-sanitaire

La composition des équipes socio-sanitaires des deux centres est restée stable toute l'année.

L'équipe de Morges est composée de :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale & secrétaire; à 80 %,
- **Medolago Bianca**, infirmière; à 90 %,
- **Renaud Jean-Sébastien**, psychologue; à 80 %,
- **Bissig Anne**, éducatrice; à 80 %,
- **Schaer Michel**, éducateur; à 55 %,
- **Morel Sacha**, éducateur en formation; à 70 %,

et celle de Nyon de :

- **Mélen Anne**, infirmière; à 70 %,
- **Bürki Ariane**, infirmière; à 90 %,
- **Tschopp David**, éducateur; à 80 %,
- **Merighi Patrick**, éducateur; à 65 %,
- **Perrinjaquet François**, directeur; à 100 %.

Patricia Vergères effectue aussi, sur son 80 % EPT, des tâches administratives pour le centre nyonnais et Jean-Sébastien Renaud y suit des usagers en thérapie cognitive et comportementale.

Les deux équipes peuvent se compléter l'une l'autre quand une des structures est en sous-effectif.

Médecins consultants

A Morges, les médecins consultants sont les docteurs **Dominique Gilliard**, **Catherine Trautmann** et **Pierre-Henri Leresche**.

Pierre-Henri Leresche consulte aussi à Nyon, avec le docteur **Patrick Rouhani**.

En 2017, le temps de consultation hebdomadaire cumulé des deux sites a été de 8½ h.

Consultations psychiatriques

Le médecin psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest (SPO) est présent une après-midi par semaine dans chacun des deux centres. Le poste a été occupé par la doctoresse **Tamara Oddoux** jusqu'au printemps, puis par la doctoresse **Sasha Smolders**.

Civiliste

Léo Magnin, civiliste au bénéfice d'une formation d'animateur socio-culturel, a terminé à fin mars une période d'affectation de 5 mois à Morges.

Entretien des locaux

L'entretien de nos locaux de Morges a été assuré en 2017 par **Gyurgitsa Shaykarova**.

Ceux de Nyon l'ont été par **Souleymane Diallo**.

Analyse de pratique

Des séances d'analyse de pratique mensuelles ont débuté en octobre. Elles sont animées par **Ann Tharin** et des collaborateurs des deux centres y participent.

Organe de révision des comptes

Les comptes 2017 de l'association ont été révisés par un expert-réviseur agréé de la société **CRC Révision SA** de Lausanne.

5. Liens avec le réseau "addictions"

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant les institutions et professionnels vaudois et romands du réseau des "addictions" :

- la Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de prévention des maladies transmissibles - PPMTMS -,
- le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie - DCISA -,
- le groupe addictions de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le groupe régional du Programme de perfectionnement en médecine de l'addiction - PPMA -.

6. Rencontres interinstitutionnelles

L'ouverture de la structure nyonnaise et l'engagement de nouveaux employés nous ont amenés à organiser, en 2016 et 2017, de nombreuses réunions avec des membres du réseau afin de mieux se connaître, mieux connaître les prestations de chacun et améliorer les collaborations.

Après avoir consacré une journée à la visite d'institutions du Nord vaudois en 2016, c'est dans la région lausannoise que les collaborateurs d'EdS se sont rendus en 2017 (visite au Passage, à la POLADD, à la Calypso, à Tamaris), avant d'aller à l'Est du canton (visite à AACTS, à l'UTAM, à l'Estérelle, à O'Moulin).

Nous avons reçu dans un de nos colloques un assistant social du Service de Protection de la Jeunesse, qui est en charge plus spécifiquement des situations d'enfants avec parents souffrant d'addiction, afin de mieux connaître nos mandats respectifs et clarifier le cadre des collaborations possibles.

Des réunions avec des intervenants de Départ Ouest ont eu lieu à Morges et à Nyon.

L'important travail de liaison entamé en 2016 par l'équipe d'EdS Nyon s'est poursuivi en 2017 avec des visites à la clinique de la Métairie et dans 5 EMS et foyers de la filière psychiatrique de la région.

L'équipe socio-sanitaire d'EdS Nyon participe, au niveau local, aux réunions du Colloque social de Nyon qui réunit différents intervenants sociaux de la région et à celles du Réseau Ado. Elle a également participé à des rencontres avec le collectif "La Tête Haute" dans le cadre d'un projet ayant abouti à la création d'une soupe populaire à Nyon durant l'hiver.

Nous avons été invités dans un colloque des assistants sociaux du Centre Social Régional de Morges pour présenter EdS aux nouveaux employés et échanger sur nos collaborations.

Un flyer d'information et de réduction des risques créé par EdS, qui se glisse dans les boîtes de seringues vendues en pharmacie, a été actualisé suite à l'ouverture de l'antenne nyonnaise. La remise de ces nouveaux flyers aux pharmacies a été l'occasion de se rendre dans toutes les officines du district de Morges en 2017.

Entrée de Secours a accueilli au cours de l'année des professionnels du réseau socio-médical et des étudiants souhaitant mieux connaître les prestations de notre institution.

7. Collaborations interinstitutionnelles

Entrée de Secours collabore avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires et il ne nous est pas possible de tous les énumérer.

Avec l'ouverture d'EdS Nyon, la collaboration avec certains partenaires de la région s'est renforcée de manière significative (Hôpitaux de Prangins et de Nyon, clinique de la Métairie, CSR de Nyon, structures résidentielles de la filière psychiatrique,...). Cette intensification des collaborations se traduit par une amélioration de la qualité de la prise en charge grâce à une meilleure réactivité et une meilleure adéquation dans le suivi et l'orientation des usagers.

Entrée de Secours participe au colloque addictologique mensuel du **Secteur Psychiatrique Ouest** depuis sa création en 2015. Ces rencontres ont permis aux collaborateurs du centre, ainsi qu'au personnel médical et infirmier de l'Hôpital psychiatrique de Prangins (HPP) de mieux se connaître et améliorer les prises en charge de patients communs. Si une partie du travail de réseau se tisse lors de ces séances, la grande majorité des contacts a lieu autour de situations de patients, directement entre les unités de soins de l'HPP et les collaborateurs d'EdS.

En effet, la concrétisation du projet de renforcement du dispositif addictologique de l'Ouest vaudois et la fréquence des rencontres dans le cadre du processus du DCISA ont conduit à une amélioration globale de la collaboration entre EdS et les unités de l'HPP. Cette évolution positive est en partie due à la proximité de l'antenne nyonnaise d'EdS avec l'hôpital qui permet une grande rapidité d'intervention.

Aujourd'hui, les soignants des différentes unités de l'HPP ont bien identifié le rôle d'EdS et ils nous sollicitent pour tout patient avec une problématique addictologique ayant donné son accord.

La direction de la **Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)** a été rencontrée pour la mise en place de la collaboration entre nos deux institutions dans le cadre du Dispositif Cantonal Vaudois d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA). Par la suite, les intervenants d'EdS ont rencontré régulièrement les collaboratrices régionales de la FVA, notamment dans le cadre du processus du DCISA et de réunions visant à coordonner les interventions.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** dispose de numéros de téléphone lui permettant de nous contacter en dehors des heures d'ouverture du centre s'il est sollicité pour un problème lié à une cure de substitution (généralement le week-ends ou les jours fériés). Les appels ont été rares ces dernières années.

En tant que centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS intervient dans un rôle de coordination, de soutien et de conseil. A ce titre, EdS a offert ses compétences dans le domaine en intervenant dans plusieurs EMS et foyers de la filière psychiatrique, ainsi qu'auprès de médecins généralistes et spécialistes privés.

8. Fréquentation des centres

	<u>Morges</u>	<u>Nyon</u>
<u>Contacts journaliers avec usagers :</u>		
Nombre d'usagers venus au centre	26¹	8
Contacts téléphoniques et courriels	5¹	4
Contacts dans démarches hors centre	1¹	1
<u>Nouveaux usagers</u>		
ayant fréquenté le centre² :	50	61
<u>Nouvelles demandes</u>		
d'aide ou de prise en charge³ :	54	49
<u>Bénéficiaires de prestations :</u>	~ 250	118

Le nombre de passages dans le centre morgien a un peu baissé depuis l'ouverture à Nyon. Cela était prévu et souhaité afin de permettre un suivi des usagers plus individualisé et intensif.

¹ Moyenne calculée sur les quatre derniers mois de l'année.

² Personnes ayant fréquenté le lieu d'accueil pour la première fois en 2017.

³ Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

9. Prestations

Par les prestations qu'elle propose à ses usagers, EdS a pour objectifs de :

- contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie sociale, physique et psychique en vue d'accéder à un mieux-être,
- tendre à une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et à l'atteinte d'une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

EdS offre des prestations à seuils différenciés, permettant aussi bien de bénéficier de prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité dans un cadre collectif que de prestations de soutien par un accompagnement individualisé.

EdS accueille des personnes toxicodépendantes quelle que soit leur situation, en reconnaissant leurs droits tout en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences sociales et de leurs devoirs. Les prestations offertes sont individualisées en fonction notamment de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical.

L'association ne se substitue pas à l'offre de prestations existante dans le réseau médico-social, mais la complète. Les intervenants informent les usagers sur les prestations existantes dans le réseau, facilitent le contact et les accompagnent si besoin dans les étapes de leur parcours de vie.

Les prestations découlant des accompagnements individualisés sont fournies pendant et en dehors des temps d'ouverture du centre d'accueil.

9.1 Accueil

Nos centres sont ouverts du lundi au vendredi, de 14 à 19 heures (sauf le mercredi à Nyon). En dehors de ces heures, le personnel reçoit sur rendez-vous.

Tables Suisses nous livre des invendus de magasins deux fois par semaine et, à Morges, le Tea-Room Plan B de la Fondation Le Relais met à disposition du centre ses invendus tous les jours de la semaine.

Chacun des centres organise une fois par semaine un repas collectif, préparé avec un usager. Le but est d'offrir un moment de partage convivial autour d'un repas simple, équilibré et peu onéreux. D'autre part, les usagers peuvent accéder à de la nourriture froide, prendre un bol de soupe ou se cuisiner un plat (en fonction des aliments que nous avons à disposition) pendant la totalité des heures d'ouverture des centres. Ils peuvent aussi prendre de la nourriture à l'emporter.

En 2017, 10 usagers par jour ont pris un repas à EdS Morges et 3 à Nyon.

9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques

- Entretiens individuels

Pendant les heures d'ouverture des centres, le personnel a de nombreux **entretiens individuels de soutien et conseil informels** avec les usagers, soit **plus de 700 entretiens par mois à Morges et une soixantaine à Nyon** (le nombre d'entretiens informels est moindre à Nyon en raison d'un jour d'ouverture de moins dans la semaine et d'une fréquentation plus basse, mais aussi du fait qu'une part importante des personnes qui viennent au centre rencontre un intervenant socio-sanitaire dans le cadre d'un entretien formel).

Les motifs de ces entretiens sont fort divers : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, gestion de situations de crise, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien moral,...

D'autre part, **une centaine d'entretiens formels à visée thérapeutique** (entretiens motivationnels ou de soutien, prévention de la rechute,...) **ont lieu mensuellement à Morges et une soixantaine à Nyon.**

- Thérapie comportementale et cognitive (TCC)

Deux intervenants psycho-sociaux d'EdS sont formés en thérapie comportementale et cognitive. Nous proposons cette prestation à quelques usagers susceptibles de tirer profit de cette approche psycho-thérapeutique, mais qui ne sont pas en situation de respecter les conditions d'un suivi en cabinet ou en policlinique psychiatrique.

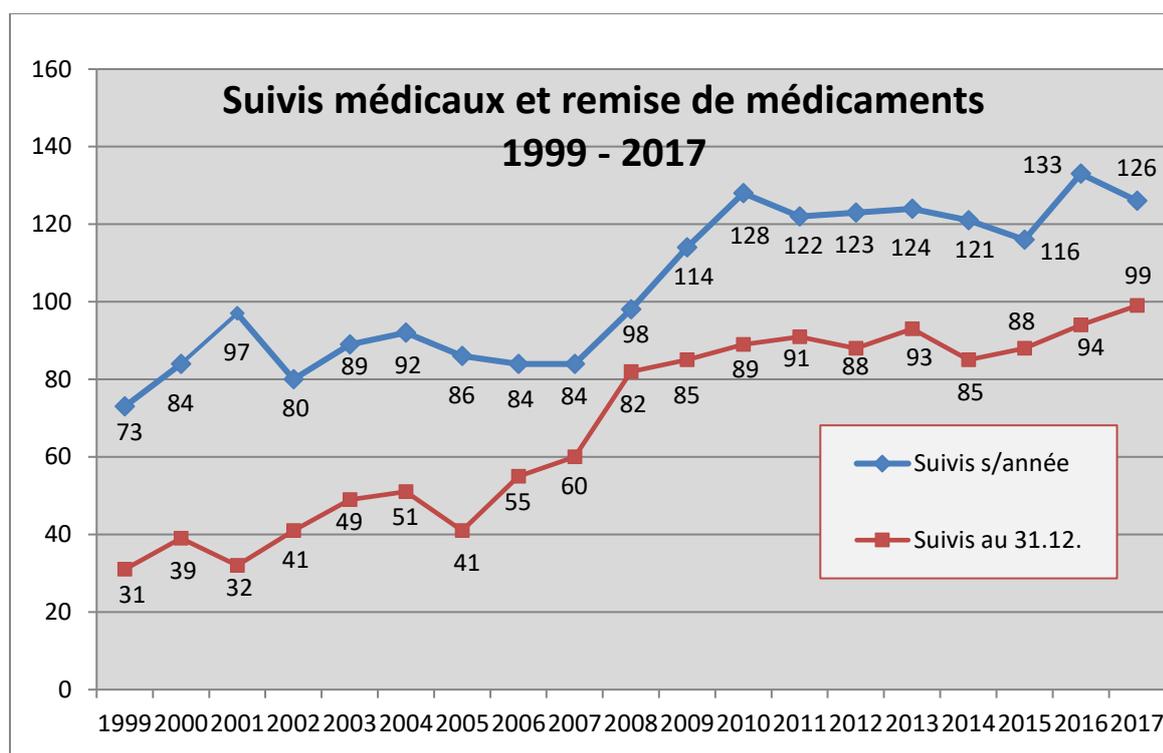
En 2017, **31 personnes ont bénéficié de séances de thérapie comportementale et cognitive**, 21 dans notre centre de Morges et 10 à Nyon.

- Consultations par la psychiatre du Secteur psychiatrique ouest

La collaboration avec les médecins psychiatres du Pôle addictologique qui ont occupé successivement le poste s'est progressivement développée, pour atteindre aujourd'hui une grande fluidité et efficacité. Les consultations à EdS offrent un accès facilité aux soins psychiatriques. D'autre part, la psychiatre effectue un travail de liaison soutenu entre les unités hospitalières et EdS. Outre les contacts durant la semaine lorsqu'une situation de patient suivi à l'HPP nécessite une évaluation addictologique par un collaborateur d'EdS, un pointage hebdomadaire est effectué lors de la demi-journée de consultation dans les centres. Ce pointage permet à la fois d'évaluer la nécessité d'une intervention d'EdS dans des situations de patients de l'HPP et, inversement, d'évaluer le besoin de soins psychiatriques de patients suivis à EdS.

L'équipe morgienne a comptabilisé 31 consultations et 118 consiliums avec la psychiatre du SPO en 2017. A Nyon, il y a eu 19 consultations et 50 consiliums.

9.3 Prestations médicales et remise de médication



A Morges :

90 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 71 étant encore suivies en fin d'année.

A Nyon :

36 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 28 étant encore suivies en fin d'année.

9.4 Soins de base

Les usagers de nos centres ont accès à des équipements et du matériel d'hygiène. Ils ont notamment à disposition une douche et une machine à laver/sécheuse. **A Morges, un peu plus d'une personne par jour en moyenne y pratique des actes liés à l'hygiène personnelle.**

Nous mettons aussi à disposition des vêtements d'occasion, reçus de l'antenne vaudoise de l'Association atelier93.ch (organisateur de mesures de réinsertion professionnelle) ou de particuliers.

9.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical des centres dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

A Morges, une quinzaine de soins infirmiers délégués sont dispensés par mois. En outre, deux soins ou conseils de santé y sont prodigués par jour.

9.6 Approche corporelle

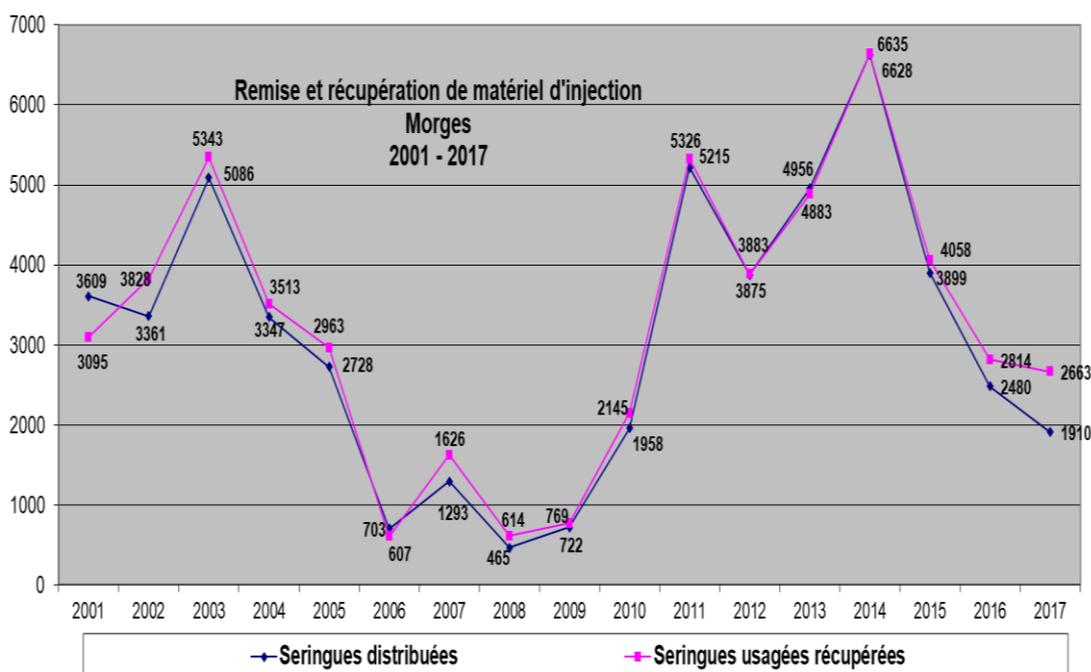
La méthode d'auriculothérapie Nada est proposée aux usagers dans les deux centres d'EdS.

Cette technique d'acupuncture a pour effet de détendre et d'atténuer les sensations de stress et d'anxiété.

9.7 Prestations de réduction des risques

Les prestations de réduction des risques consistent en informations données aux usagers sur les produits, les modes de consommation, les interactions entre produits et la prévention au quotidien; ainsi que dans la remise de matériel de consommation stérile.

A Morges, la diminution du nombre de seringues remises s'est poursuivie, comme nous le montre le graphique ci-dessous. Il est à relever que le nombre de seringues usagées récupérées a été bien supérieur à celui des seringues distribuées.



A Nyon, la demande de matériel stérile a été très faible en 2017 (104 seringues remises).

Les services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon remettent du matériel d'injection stérile fourni par EdS, permettant ainsi un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

Comme chaque année, nous avons procuré du matériel d'injection aux Premiers secours du camping du Paléo Festival de Nyon. Une seule seringue a été remise à un festivalier.

9.8 Prestations socio-éducatives

- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre

Les collaborateurs des centres accompagnent les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives,... Ils interviennent également à domicile en cas de besoin. En 2017, **15 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 16 à Nyon.**

Dans le cadre du suivi des usagers, le personnel des centres participe régulièrement à des **entretiens avec d'autres membres du réseau** social et/ou médical. En 2017, l'équipe socio-sanitaire de **Morges a participé à 31 entretiens** de réseau mensuellement et **l'équipe nyonnaise à 26 séances**. D'autres part, les deux équipes ont fréquemment des **contacts téléphoniques avec des membres du réseau** au sujet d'usagers des centres : **200 par mois à Morges, 77 par mois à Nyon.**

- Activités occupationnelles d'insertion

Nous essayons d'amener nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions.

Pour ce faire, nous collaborons activement avec SPort'ouverte, association qui organise des activités sportives et de plein-air destinées à des personnes marginalisées.

Les employés des centres de Nyon et de Morges ont organisé plusieurs activités occupationnelles d'insertion au cours de l'année⁴, la plupart sous forme de sorties dans la nature ou sportives.

A Morges, l'atelier de "céramique" hebdomadaire s'est poursuivi en 2017.

Quelques usagers ont bénéficié de billets de spectacles gratuits, grâce à Rebond'Art. Cette association les collecte et les redistribue à des personnes démunies par l'intermédiaire d'institutions sociales comme EdS.

Des entrées au festival international de cinéma de Nyon ont été offertes par son organisateur, la Fondation Visions du Réel.

En automne, les locaux d'EdS Nyon ont accueilli l'exposition photographique d'une usagère du centre.

⁴ Nous entendons par "activité occupationnelle d'insertion" organisée par EdS un temps encadré par les collaborateurs qui est destiné à l'expérience de moments de plaisir sans consommation de produit et au tissage du lien social par le partage d'une activité en groupe.

9.9 Prestations socio-administratives

- Démarches administratives diverses

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur relié à internet et une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons dans la résolution de leurs démarches administratives et la gestion de leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses :

- ouverture et traitement des courriers administratifs,
- rédaction de courriers divers,
- explication et soutien dans la gestion de l'assurance maladie,
- établissement de la déclaration d'impôt,
- démarches pour l'obtention de papiers officiels,
- constitution d'un dossier de postulation et recherches d'emploi,
- constitution d'un dossier auprès de l'Assurance Invalidité ou du Revenu d'Insertion,
- recherche de logement ou d'hébergement d'urgence,
- soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget,
- médiation avec les créanciers,
- rencontres de coordination avec les curateurs et les assistants sociaux du CSR,
- soutien dans les demandes de curatelle volontaire,
- ...

En 2017, 66 usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 24 à Nyon.

9.10 Evaluations et indications pour séjours résidentiels

En tant que centre d'évaluation et d'indication du Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA), EdS intervient lorsqu'un projet de séjour résidentiel est envisagé par une personne ou par son réseau de soin.

En 2017, à EdS Morges, ce sont 39 personnes qui ont bénéficié de prestations dans le cadre du DCISA et 23 personnes à EdS Nyon.

En complément des entretiens d'évaluation et d'indication prévus dans le processus du DCISA, EdS intervient en offrant différentes prestations en fonction des besoins de la personne : un entretien préalable (notamment lorsque le projet est envisagé par les soignants dans le cadre des démarches de sortie d'hospitalisation), l'organisation d'un séjour médicalisé de stabilisation ou de sevrage préalable à l'admission en Etablissement Socio-Educatif, l'accompagnement dans les visites de préadmission lorsque la personne a besoin d'un soutien pour mener à bien la démarche, un soutien dans les démarches administratives et financières liées à l'admission, la participation aux bilans éducatifs des institutions résidentielles en tant que

référénts ambulatoires, la transition vers les structures ambulatoires lorsque le séjour résidentiel se termine ou lorsque l'indication initiale se fait directement sur les services médico-sociaux ambulatoires, la reprise du suivi ambulatoire à la sortie de l'Établissement Socio-Educatif si besoin.

La création du DCISA a entraîné une augmentation des contacts avec des personnes souffrant d'addiction à l'alcool, ainsi qu'une intensification de la collaboration avec la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA). Pour toute nouvelle demande d'évaluation concernant une problématique alcool, la FVA est contactée afin de coordonner notre intervention, dans un esprit de flexibilité et de réactivité.

D'autre part, des rencontres interinstitutions ont eu lieu avec plusieurs Établissements Socio-Educatifs du secteur des addictions en 2017. Elles nous ont permis d'échanger sur nos collaborations autour du DCISA et sur les évolutions que nous constatons dans notre domaine d'intervention.

9.11 Action de prévention

Une semaine de **Prévention alcool** a été mise sur pied dans les deux centres, avec des animations et des outils d'information et d'échange (affiches, jeu de carte, auto-questionnaire, quiz). Cette action a débouché sur quelques entretiens individuels en lien avec la consommation d'alcool.

10. Usagers

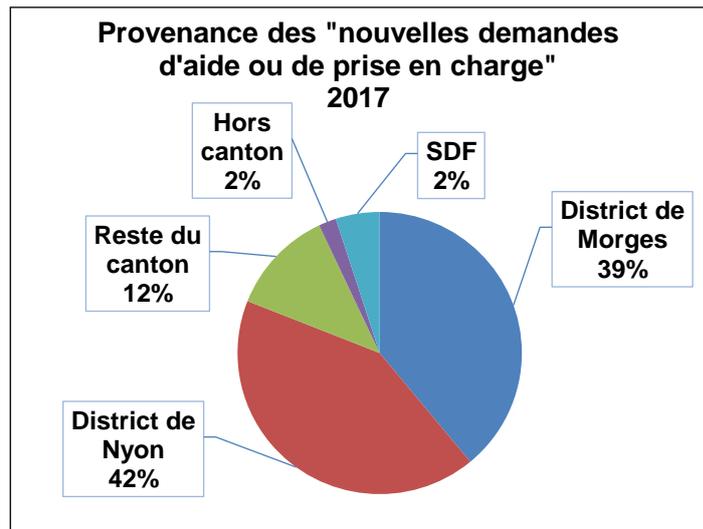
La consommation problématique de produits psychotropes touche des personnes de toutes les franges sociales et économiques, et cela se reflète dans le profil des usagers d'Entrée de Secours. Cette diversité dans les parcours et conditions de vie de nos usagers découle en partie de la large palette de prestations à seuils différenciés de nos centres, allant de la réduction des risques/aide à la survie à la thérapie.

Le profil des usagers du centre est très varié en termes de demande, de situation ou d'âge. Une partie d'entre eux se présente avec une demande de suivi médical et de traitement de substitution, dans un contexte de relative stabilité sociale et financière. D'autres personnes vivent en situation de précarité, sans domicile fixe ou en hébergement provisoire, sans emploi, avec des troubles somatiques et psychiques importants et ont des besoins et demandes nettement plus conséquents.

Par ailleurs, EdS répond aux demandes des proches, leur offrant un espace de parole, de soutien, d'information, et des entretiens de famille.

10.1 Provenance⁵

Depuis l'ouverture du centre à Nyon, la répartition des "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" est partagée de manière assez égale entre les deux districts de notre région Ouest vaudoise.



10.2 Motifs des "nouvelles demandes"⁶

A Morges, la demande d'un traitement médical et/ou d'une remise de médication a toujours été le motif principal des "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge". En diminution depuis 2012, il avait un peu augmenté en 2016 (56 %). En 2017, il chute à 32 %.

A Nyon, il a aussi fortement diminué. De 38 % en 2016, il est passé à 21 % en 2017.

Les deux autres grands motifs de première demande sont les demandes d'"Entretien et soutien psychologique", individuel et/ou de famille (30 % à Morges et 26 % à Nyon) et les demandes d'évaluation/bilan/orientation vers une institution résidentielle (28 % à Morges et 44 % à Nyon), dont une majorité sont des demandes d'évaluation faites dans le cadre du DCISA. Une partie d'entre elles seulement débouchent sur une entrée en institution résidentielle.

Un autre motif important de première demande est le soutien administratif : 14 % à Morges et 15 % à Nyon.

⁵ Y compris les "nouvelles demandes" de proches de personnes toxicodépendantes.

⁶ Une première demande peut avoir plusieurs motifs.

10.3 Profil des usagers

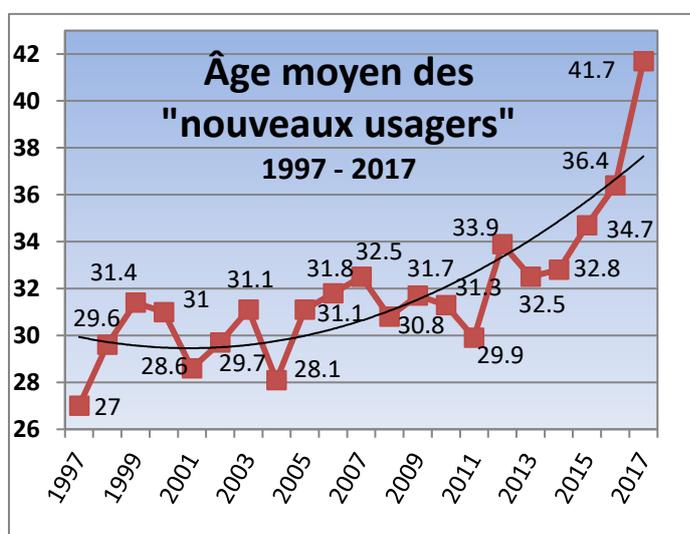
Les données sur le profil des usagers proviennent d'une part des informations récoltées sur les "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année⁷ et, d'autre part, de l'étude PAPU⁸.

- Le genre

En 2017, les femmes représentent 38 % des nouveaux usagers à Morges et 26 % à Nyon.

Ce pourcentage est un peu plus bas dans la fréquentation des centres la semaine de l'enquête PAPU 2017 : 26 % à Morges, 17 % à Nyon.

- L'âge



L'âge moyen des nouveaux usagers continue d'augmenter très fortement.

Il est sensiblement le même dans les deux centres :

- 42 ans à Morges et
- 41¼ ans à Nyon.

En 2017, le nouvel usager le plus jeune a 18 ans, le plus âgé 71 ans.

L'augmentation des personnes présentant principalement une problématique de consommation d'alcool parmi les usagers d'EdS est une des explications de cette forte hausse de l'âge moyen des usagers (pour une partie d'entre elles, le contact s'est instauré dans le cadre du processus du DCISA).

Dans l'enquête PAPU 2017, l'âge moyen est de 41½ ans à Morges (de 24 à 63 ans) et de 40 ans à Nyon (de 28 à 59 ans), soit des chiffres assez proches de ceux des nouveaux usagers des centres.

- La parentalité

En 2017, près de la moitié de nos nouveaux usagers sont parents.

⁷ Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos "nouveaux usagers" (les questionnaires des proches et des personnes ayant consulté pour elles-mêmes sans avoir de problème de toxicomanie avéré ne sont pas pris en compte).

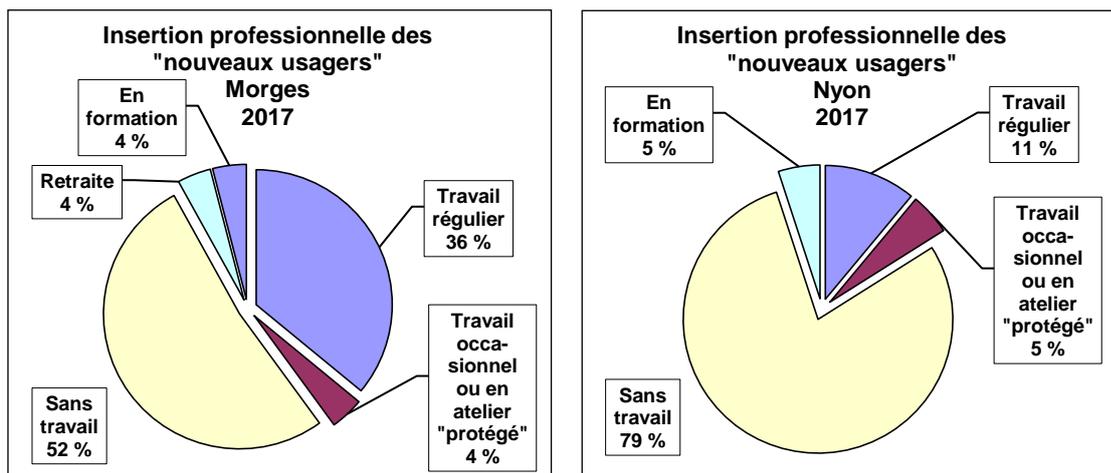
⁸ L'étude PAPU ("Pointage Annuel du Profil des Usagères et Usagers"), réalisée par le Centre d'évaluation et d'expertise en santé publique de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne sur mandat du Service de la santé publique, a pour but de récolter des données sur le profil des usagers des centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité du canton qui accueillent des usagers de drogues (sur la base de questionnaires remplis par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

- Le logement

Après n'avoir quasiment jamais cessé d'augmenter depuis l'ouverture du centre et être monté jusqu'à 36 % en 2016, la part des nouveaux usagers du centre morgien sans domicile fixe a chuté à 20 % en 2017. A Nyon, la proportion des SDF est assez proche (21 %).

Dans l'étude PAPU 2017, ils sont 24 % à se déclarer SDF à Morges et seulement 6 % à Nyon.

- L'insertion professionnelle



L'insertion professionnelle des nouveaux usagers varie très fortement d'une année à l'autre (en 2016, le pourcentage des "sans travail" était de 76 % à Morges et de 52 % à Nyon).

- Les sources de revenus

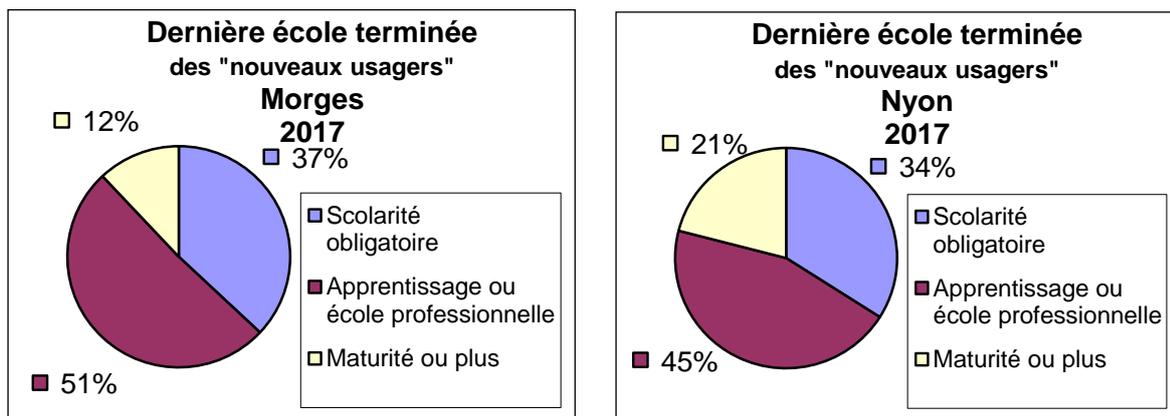
Le tableau ci-dessous sur les sources de revenus des usagers fréquentant les centres, est tiré des études PAPU 2016 et 2017.

Proportion d'usagers par sources de revenus au cours des 30 derniers jours

Type de ressource	Morges 2016	Morges 2017	Nyon 2016	Nyon 2017
Travail à plein temps	19.7%	17.0%	22.2%	16.7%
Travail à temps partiel	8.2%	6.4%	5.6%	22.2%
Intérim	1.6%	0.0%	5.6%	0.0%
Assurances sociales	24.6%	25.5%	22.2%	44.4%
Aide sociale	49.2%	46.8%	33.3%	27.8%
Soutien famille et proches	8.2%	10.6%	16.7%	5.6%
Manche	6.6%	6.4%	0.0%	5.6%
Revenus illégaux	4.9%	8.5%	11.1%	5.6%
Prostitution	1.6%	0.0%	0.0%	0.0%

Note : Les répondant-e-s pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu.

- La formation



Le niveau de formation des nouveaux usagers d'EdS Morges est plus élevé que les deux dernières années. Nous pouvons d'autre part relever une proportion de personnes ayant fait des études supérieures particulièrement haute en 2017.

- Les produits consommés

Produits consommés par les usagers des centres

Pourcentage de personnes ayant consommé au moins une fois au cours des 30 derniers jours, par substance, 2017

	EdS Morges	EdS Nyon
%Alcool	72.3	72.2
%Cannabis	68.1	44.4
%Héroïne	40.4	55.5
%Cocaine	31.9	44.4
%Crack	14.9	22.2
%Benzodiazépines illég.	21.3	22.2
%Ecstasy	8.5	11.1
%Morphine illég.	4.3	5.7
%Speedball	0.0	16.6
%Amphétamines	6.4	11.1
%Méthadone illég.	4.3	5.6
%Crystal	2.1	11.1
%Autre	4.3	0.0
%NPS	0.0	0.0
%Buprénorphine illég.	2.1	0.0

NPS : New Psychoactive Substances

L'enquête PAPU nous renseigne sur les consommations de produits des usagers des centres.

On constate un niveau élevé de consommation, et particulièrement d'alcool. Il est à relever que parmi les usagers qui fréquentent nos centres avec le plus de régularité et sur de longues périodes se trouvent notamment les personnes que nous ne pouvons pas réorienter vers d'autres professionnels médico-sociaux du réseau en raison de leurs lourdes problématiques addictives, sociales et psychologiques.

Produits consommés par les nouveaux usagers des centres

La diminution constatée en 2016 du pourcentage des personnes dont nous connaissons une consommation d'héroïne et/ou de cocaïne au cours du mois qui précède la demande d'aide à EdS se poursuit.

Si en 2015, la moitié des nouveaux usagers avait consommé de l'héroïne, ils n'étaient plus que 38 % en 2016. En 2017, ils sont 24 % à Morges et 15 % à Nyon.

La diminution est forte aussi en ce qui concerne la consommation de cocaïne : 45 % en 2015, 41 % à Morges et 29 % à Nyon en 2016, 26 % à Morges et 21 % à Nyon en 2017).

Par contre, nous constatons une augmentation des consommations d'alcool problématiques, avec des chiffres toutefois un peu plus bas que ceux du PAPU (60 % à Morges et 67 % à Nyon).

Parmi les autres produits consommés par les nouveaux usagers de l'année, nous pouvons notamment relever que 32 % consomment du cannabis à Morges et 39 % à Nyon.

- L'injection de produits

L'étude Papu a relevé en 2017 une proportion d'usagers injecteurs de drogues au cours des 30 derniers jours de 14.9% à EdS Morges (11.5% en 2016) et de 27.8% à EdS Nyon (idem en 2016).

Parmi les nouveaux usagers des centres, à Morges, 28 % déclarent avoir pratiqué l'injection au cours de leur vie, 10 % l'ayant fait au cours des 30 derniers jours.

A Nyon, ils sont 14 % à s'être injectés des drogues au cours de la vie, un seul l'ayant fait au cours des 30 derniers jours.

Nous constatons ces dernières années une diminution des consommateurs par injections parmi nos usagers.

- L'âge de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne

En 2017, l'âge moyen de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne chez les nouveaux usagers est de 20 $\frac{1}{3}$ ans à Morges (entre 13 et 48 ans) et de 21 $\frac{2}{3}$ ans à Nyon (entre 14 et 46 ans).

11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours

Organisée par la Fondation des Amis d'Entrée de Secours, la Course de l'Indépendance 2017 a eu lieu le vendredi 25 août. Les deux courses d'une demi-heure se sont déroulées dans la chaleur d'une fin d'après-midi ensoleillée et la température en soirée a été des plus agréables pour ceux qui sont restés manger la désormais traditionnelle raclette d'après courses.

12. Perspectives 2018

Le principal défi pour EdS en 2018 est de pouvoir assurer la pérennité de son centre d'accueil de Nyon. Arrivé à la fin de l'aide financière cantonale au démarrage de la structure par un soutien financier prélevé sur le Fonds de prévention et de lutte contre les addictions et le Fonds de la dîme de l'alcool, la couverture des charges d'exploitation du centre d'accueil de Nyon n'est aujourd'hui pas encore assurée.

Le centre d'accueil d'EdS Nyon se situe dans un quartier périphérique de la ville. Afin d'en faciliter l'accès, nous souhaitons pouvoir déménager dans des locaux qui seraient situés plus près du centre-ville. Cela permettrait notamment de faciliter le maintien du lien qui s'est créé en fin d'année avec des personnes marginalisées de la région touchées par des problématiques d'addiction et qui, malgré l'éloignement, ont commencé à fréquenter nos locaux. Ils y trouvent des prestations d'aide à la survie qui correspondent à leurs besoins.

La consommation d'alcool est un problème majeur chez une part importante des personnes qui sollicitent EdS; qu'il s'agisse des personnes rencontrées via le DCISA, des usagers en traitement à EdS ou, à Nyon, des personnes fréquentant l'accueil pour les prestations bas-seuil. Une partie des personnes souffrant d'addiction à l'alcool ne trouvent pas de réponses adaptées à leur situation dans notre région. C'est pourquoi EdS pourrait ouvrir plus largement l'accès à l'ensemble de ses prestations aux personnes ayant une problématique prédominante d'addiction à l'alcool; ceci en collaboration avec les autres acteurs médico-sociaux concernés de la région.

Nous serons amenés de plus en plus à offrir un accompagnement individualisé intensif à des personnes dont les troubles liés au vieillissement et à une péjoration de leur état de santé psychique ou somatique constituent un obstacle à leur maintien à domicile. Par des prestations adaptées de soutien dans le quotidien et de case-management, nous visons à prévenir des hospitalisations ou retarder l'entrée en établissement résidentiel médicalisé d'usagers atteints dans leur autonomie.

13. Conclusion

L'ouverture d'EdS Nyon a permis un accès facilité et un meilleur suivi des accompagnements sociaux et des traitements médicaux pour les personnes souffrant de dépendance de la région, ainsi qu'un meilleur soutien au réseau médico-social. Les chiffres du monitoring du début de l'année 2018 nous montrent que nous sommes encore dans une phase de progression du volume des prestations du centre nyonnais.

Si les collaborations avec le Secteur Psychiatrique Ouest se sont fortement renforcées ces deux dernières années, la création prochaine d'une unité spécialisée en addictologie au sein de l'HPP permettra d'affiner encore les relations entre EdS et le SPO.

Nous constatons des changements dans le profil des personnes qui nous sollicitent et de leurs besoins, avec notamment des modifications dans la consommation de produits (diminution des jeunes usagers consommateurs d'héroïne, problématique alcool de plus en plus présente,...) et des usagers vieillissants de moins en moins autonomes. Nous devons rester attentifs ces prochaines années à l'évolution de ces changements que nous observons et ajuster nos prestations en conséquence afin d'y répondre de manière adaptée.

François Perrinjaquet
Directeur

Nous remercions vivement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :

- *l'Etat de Vaud,*
- *les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- *l'Association régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay*
- *l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon*
- *les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association régionale pour l'Action Sociale,*
- *les divers donateurs,*
- *Tables Suisses et le tea-room Plan B,*
- *l'Association Rebond'Art qui met à disposition de nos usagers des billets d'entrée à des spectacles,*
- *la Fondation Visions du Réel qui a offert des entrées à son festival international de cinéma,*
- *l'Atelier 93 qui nous a fait don de vêtements pour nos usagers,*
- *les membres de l'association,*
- *les coureurs et les parrains de la 11^{ème} Course de l'Indépendance,*
- *la Fondation des Amis d'Entrée de Secours pour l'organisation de la course et pour les divers soutiens apportés à l'association et à ses usagers.*

Av. de Plan 14 – 1110 Morges
Tél. 021/803.67.47
Fax 021/803.67.21

Ch. de Duillier 16 – 1260 Nyon
Tél. 022/361.03.44
Fax. 022/361.44.78

entreedesecours@bluewin.ch
www.entree-de-secours.ch